



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 18/12/2015  
Reçu en préfecture le 18/12/2015  
Affiché le **22 DEC. 2015**  
ID : 056-215601626-20151218-DB20151202-DE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du  
Mercredi 16 décembre 2015

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Etaient présents :**

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Loïc TONNERRE, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Héléne BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Martine YVON, Dominique DAUGES, Isabelle LE RIBLAIR, Anne-Valerie RODRIGUES, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Nolwenn DELALEE, Thierry LE FLOCH.

**Absents excusés avant donné pouvoir :**

Jean-Guillaume GOURLAIN à Nolwenn DELALEE, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC

**Absents :**

Philippe DONIES, Yolande ALLANIC

Secrétaire de séance : Claudie LE BIHAN

**Présents : 29**  
**Pouvoirs : 02**  
**Absents : 02**

**DIRECTION RESSOURCES**

**n°02**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : Teaki DUPONT

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier le tableau des effectifs du personnel communal à compter du 31 décembre 2015 (Annexe 1) afin de prendre en compte les départs d'agents titulaires et l'arrivée de nouveaux collaborateurs et de faire coïncider les postes budgétés et les emplois pourvus notamment par la suppression des postes des agents en disponibilité depuis plus de six mois (hors motif médical)

Il convient de noter en particulier les éléments suivants :

**Filière administrative** : variation de l'effectif : -3

- La variation s'explique par la suppression de postes d'agents en disponibilité depuis plus de 6 mois. A noter également, la nomination d'un attaché territorial au poste de responsable de l'espace culturel suite à la mutation de l'ancien responsable (bibliothécaire)

**Filière culturelle** : variation de l'effectif : -3

- La variation s'explique par le remplacement d'un professeur de musique titulaire par un agent non titulaire, le départ de l'ancien responsable de l'espace culturel et le changement de filière (culturelle à administrative) de nouveau responsable.

**Filière technique** : variation de l'effectif : -6

- la suppression de deux postes d'agent de maîtrise, de deux postes d'adjoint technique principal et de deux postes d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe suite aux départs à la retraite des agents.  
- l'avancement de grade de deux agents de maîtrise au grade d'agent de maîtrise principal et la promotion interne d'un agent de maîtrise principal au grade de technicien territorial.

**Filière médico-social** : variation de l'effectif : -1

- La variation s'explique par la suppression d'un poste d'ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe suite à la disponibilité de plus de 6 mois d'un agent.

**Filière animation** : variation de l'effectif : -1

- La variation s'explique par la suppression de deux postes d'animateur suite à la disponibilité de plus de 6 mois des agents et la création d'un poste à mi-temps d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe dans le cadre de la politique de déprécarisation des agents non titulaires qui s'ajoute au 7 postes en animation créés en juillet dernier suite notamment à la réforme des TAP.

Le bilan s'établit ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés au 31 décembre 2015 à la ville (agents titulaires):

Postes budgétaires : 238 postes

Effectifs pourvus : 230 agents

Effectifs d'agents non titulaires : 50 agents

Vu le Code général des collectivités ;

Vu l'avis de la commission « finances, ressources humaines » du lundi 7 décembre 2015 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

➤ **APPROUVE** cette proposition

**Délibération adoptée à la MAJORITE -- 7 CONTRE (groupe de l'opposition)**

Le registre dûment signé.  
Pour extrait certifié conforme.

A blue ink signature of Ronan LOAS, consisting of several loops and a long horizontal stroke, written over the official seal of the Municipality of Ploemeur.

**Ronan LOAS,**  
Maire